



REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de SAVAS-MEPIN

ARRETE 2024 - 51

**De non opposition, avec prescriptions, à une déclaration préalable
Au nom de la commune de SAVAS-MEPIN**

Le Maire de SAVAS-MEPIN, Isère,

Vu la déclaration préalable présentée le 19 avril 2024, Par M. TERRY Gérard.
Adresse des travaux : 912 chemin des Seiglières – 38440 SAVAS-MEPIN
Et enregistrée par la Mairie de SAVAS-MEPIN sous le numéro :
DP 038 476 24 10012

Vu le code de l'urbanisme,
Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 17 décembre 2019,
Vu la Modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 13 décembre 2021,
Vu la Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 11 juillet 2022 ;
Vu la Modification Simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 10 juillet 2023 ;

Considérant que le projet, objet de la déclaration, consiste, sur un terrain situé 912 chemin des Seiglières à SAVAS-MEPIN, Isère, en la réalisation d'une :

**RAVALEMENT DE LA FACADE DE LA MAISON ET DES MURETS
– CREATION D'UN SAS D'ENTREE**

ARRETE

Article 1

Le pétitionnaire est autorisé à réaliser ses travaux.

Article 2

La construction devra correspondre aux plans et à la notice transmise.
Projections : sur la maison avec « Déco Plus » et joints de pierre en enduit de chaux unique « pare-lumière » ; sur les murets : en agglo de chaux.
Sas d'entrée en PVC blanc et vitré ; 3 m².

Article 3

Zone A du PLUI.

Fait à SAVAS-MEPIN, le 29 avril 2024
Le Maire, Bertrand DURANTON

